

Mairie d'Ussel  
 Département de la Corrèze  
 République Française

## DECISION MUNICIPALE n° D20221017-102

	<b>Service</b>	Pôle Aménagement	
	<b>Matière</b>	1.1.1	Commande publique - marchés publics - Travaux
<b>Objet</b>	Travaux d'élargissement et de réfection du pont de la Sarsonne		
<b>Numéro</b>	Marché N° 2022108		
<b>Attributaire</b>	ETS A BREDECHE		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les articles L2123-1 1° et R2123-1 du code de la commande publique ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;
- Considérant la nécessité de procéder aux travaux d'élargissement et de réfection du pont de la Sarsonne ;

Décide,

**Article 1 :** De conclure le marché avec :

**ETS A BREDECHE**  
**2 Boulevard de la Jaloustre**  
**19200 USSEL**  
**Pour un montant HT de 333 000,00 €**

**Article 2 :** Le délai d'exécution est fixé à 2 mois de préparation et 5 mois de travaux à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.

**Article 3 :** La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 17 octobre 2022.



Le Maire,  
 Vice-Président du  
 Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLÈRE